



Gros problème de congés!!! help!!!!!!

Par **LILOUNETTE_old**, le **04/09/2007** à **17:29**

Bonjour,

J'ai posé des congés, la DRH de ma société les a validé car mon responsable était en congé. La pose des congés se fait informatiquement, j'ai donc fait un imprim écran quand mes congés ont été validés.

Je suis en contrat de professionnalisation dans cette entreprise, et cette semaine à mon retour d'une semaine de formation, par curiosité je regarde combien de jour il me reste, et là je m'aperçois que mon tuteur (mon responsable) a supprimé mes congés.

Mon départ en vacance est prévu pour la semaine prochaine, je pars en voyages à l'étranger.

Mon tuteur ne m'a pas évoqué son refus pour mes congés!

Si je n'avais pas regardé ce site informatique je n'aurais pas su qu'il les avait effacés. Je n'ai pas encore eu l'occasion de lui en parler.

A-t-il le droit de me les supprimer alors que la DRH me les a validés et que j'en ai la preuve?